

Compte-rendu de la réunion de
Commission locale de développement rural
07/03/17 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 8 mars 2017

Présents :

Anne BUGHIN, Bruno MEUNIER, Bernard ARNOULD, Gaëtan DEWASMES, Christian VAN SANTE, Jean LEONET, Marie-Noëlle DOUTRELUINGNE, Aurore FUFZA, Odile PHILIPPOT, Melissa TONNEAU, Philippe ALEXANDRE, Annick MAHIN, Claude GREGOIRE, Jacqueline HAUSEN, Jean-Luc ENGELS, Anne-Marie MOTTET, Jean-Marc SIMON, Richard GROYNNE, Alain FERON, Anne-Sophie NENNEN;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale et Anne DE VLAMINCK employée communale au Service logement, énergie et patrimoine (invitée) ;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl ;

Esther ZAEYTYDT et Catherine SERVOTTE, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

Valery CLARINVAL, Guillaume TAVIER, Robert MARCHAL, Philippe GILLES, Philippe CORBEEL, Valérie TONON, Alain BERNARD, François REMACLE, Catherine BUGHIN, Marie VONECHE, Carine RUIR, Etienne LUCY, Arthur GOLINVAUX, Paulette COLLEAUX, Dominique CREPIN ;

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la Commission pour leur présence et cède la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie.

Un membre de la CLDR interpelle à nouveau l'assemblée sur la **mauvaise connexion internet à Fays-Famenne** → La Bourgmestre explique que le problème a été discuté ce jour en Collège mais la Commune n'a pas encore reçu de réponse de Daverdisse.

1. La minute d'info locale

Esther Zaeytydt invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- Du 11 au 14/03 : Carnaval de Wellin
- Le 18/03 : grand feu à Halma et concert d'orgue & chants corses à 19h30 à l'église de Sohier
- Le 25/03 : grand feu à Froidlieu
- Le 31/03 : grand feu à Sohier
- Le 1/04 : grand feu à Wellin.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 février 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Cependant, la CLDR a une question et une remarque :

- Pourquoi ne parler que de l'école de Lomprenz alors que Wellin compte d'autres écoles ?
Dans le cadre de l'appel à projets et lors du GT consacré aux services, la FRW - aidée par la Commune - rappelle que toutes les écoles du territoire ont été contactées mais une seule d'entre elles a répondu et rentré des projets. Depuis la dernière réunion de CLDR, les écoles ont été relancées avec pour seul résultat, l'école de la FWB qui a proposé d'aménager sa cour de manière durable. A noter que deux membres de CLDR ajoutent qu'elles ont aidé à la relance des écoles en direct : la FWB et Saint-Joseph, qui devrait sous peu, envoyer une proposition d'idée.

- Il y a une faute dans le nom de famille d'un membre de la CLDR.
La FRW en prend note et corrigera dans le PV.

EVALUATION

La FRW propose un p'tit coup d'œil dans le rétroviseur : la CLDR de Wellin est en place depuis 6 mois et les agents de développement souhaiteraient savoir comment les membres vivent leur travail au sein de la commission. Les membres ont le choix de réagir oralement, en plénière, en début de réunion ou à la fin, de manière écrite et anonyme.

→ Réactions en plénière :

Il nous manque du concret et le risque, c'est qu'on se fatigue.

La FRW répond qu'elle est bien consciente du long processus que représente l'élaboration du PCDR, que les discussions sont inévitables, que les allers-retours entre GT et CLDR sont nécessaires pour arriver à une stratégie qui tient la route. Le Décret relatif au Développement rural impose aussi toute une série d'étapes obligatoires qui permettent, une fois le PCDR approuvé, de réaliser des projets. Cependant, les idées de projets abordés en GT et CLDR sont concrètes.

L'agent-relais communal ajoute qu'il ne faut pas se décourager et que la CLDR aura l'occasion de suivre aussi les projets de l'ancien PCDR (réseau de chaleur, logements tremplins, maison de village de Halma).

Pour l'évaluation écrite et anonyme, les agents de la FRW distribueront en fin de séance, un questionnaire aux membres et une synthèse sera présentée à la prochaine réunion, une fois tous les formulaires rentrés.

3. Retour sur les groupes de travail

Esther Zaeytydt rappelle le calendrier des groupes de travail (GT) dont la moitié est désormais clôturée. Depuis la dernière CLDR, deux groupes de travail ont eu lieu sur les thèmes suivants:

1. Energie, le 1^{er} février 2017
2. Agriculteurs, artisans et producteurs locaux, le 22 février 2017.

Les résultats de ces GT vont être présentés ce jour ainsi que le GT consacré à la vie associative, culturelle et sportive, qui lors de la dernière CLDR, n'a pu être abordé, faute de temps.

La FRW propose de reporter le tri des projets une fois les GT terminés, de manière à avoir une vue d'ensemble sur les projets et la stratégie → La CLDR marque son accord.

1. Retour sur le groupe de travail « associatif-culture-sport » (25.1.2017)

❖ Rappel des objectifs du groupe de travail :

- ✓ Présenter le diagnostic partagé et la stratégie
- ✓ Recueillir l'avis des participants, affiner et corriger au besoin l'objectif lié :
Valoriser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités de 0 à 99 ans
- ✓ Travailler sur des projets répondant à cet objectif.

NB : la réunion était très courte (1h) car précédait l'assemblée générale des clubs sportifs.

❖ Résumé des idées émises sur les thèmes et travaillées par les participants :

Les participants du GT n'avaient aucune remarque à faire sur la stratégie ni sur l'objectif lié aux thèmes de l'« Associatif / Culturel / Sportif ». La liste des projets recueillis lors des consultations, entretiens de personnes ressources, réunions de CLDR, leur a été présentée en apportant ici et là des compléments d'information apportés en CLDR ou au GT social-services. Les participants étaient ensuite invités à se mettre par deux, à choisir un des projets repris dans la liste et à le creuser pour préciser le contenu (via le formulaire de l'appel à projets).

❖ Liste des projets que les participants ont approfondis en remplissant une fiche-projet :

COMMUNICATION ET COORDINATION :

- ✓ Fêtes locales à valoriser et annoncer plus largement (w-e de la bière, etc). Mieux structurer l'offre via un agenda des manifestations.
- ✓ Créer un intercomité, recenser les ressources matérielles et autres des associations et organiser un système de prêt, d'entraide, de synergie entre ces associations (chapiteau) / Plateforme du bénévolat.

CULTURE :

- ✓ Créer un Conseil culturel (sujet traité 2 fois).
- ✓ Rassembler les foules dans les activités culturelles/touristiques.
- ✓ Développer les activités de la biblio/pratiques de lecture.

SPORT :

- ✓ **Nouveau projet suggéré :** Extension du terrain de foot
- ✓ Un parc avec des modules de gym à l'extérieur (fitcross).

SALLES :

- ✓ Vérifier l'état des salles dans la commune ! Il faut déjà entretenir les projets réalisés (voir une rénovation de l'un ou l'autre).

AIDE AUX ASSOCIATIONS :

- ✓ Plateforme du bénévolat.
- ✓ Valoriser le bénévolat (étendre le mérite sportif aux « non-sportifs », formations, etc).

❖ Réactions de la CLDR :

Au niveau sportif, il n'y a pas de salles de gym comme on peut en trouver à Beauraing (pas de cours de remise en forme, pas de vélo elliptique, ni cours de self-défense féminin).

- La Bourgmestre répond que le cours de self-défense a justement été abordé et envisagé au niveau du CCCA. Par ailleurs, l'extension du hall sportif de Wellin pourrait y pallier et accueillir ce type de cours.
- Un autre membre réagit en disant que ce type de cours relève davantage de l'initiative privée.
- La FRW ajoute que le parc de fitcross, même s'il est en extérieur, pourrait répondre en partie à cette demande.

❖ **Résultats du GT sur l'objectif et lien avec l'objectif du GT « Social-services » :**

Suite aux résultats du GT « Vie Associative/culturelle/sportive », la FRW pose une question à la CLDR : conserve-t-on l'objectif « *Valoriser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités de 0 à 99 ans* » tel quel dans la stratégie ? Est-ce qu'on le modifie ? Ou on le fusionne avec d'autres ?

L'observation des agents de la FRW et de l'auteur de PCDR, Stéphane Mottiaux, est la suivante : excepté la demande d'un parc de fitcross et celle d'un terrain de tennis et de football, les différentes associations de la commune ne semblent manquer d'aucune infrastructure pour pouvoir fonctionner. Les besoins sont majoritairement « immatériels », à savoir une meilleure coordination, communication, valorisation de leurs activités et bénévoles. Au niveau des activités à développer, les tranches d'âges concernées sont surtout celles des 0-2 ans et des adolescents. L'objectif pourrait donc être plus précis et par ailleurs, il y a des liens à faire avec le défi transversal « *Améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux* ».

Concernant l'objectif lié au GT « Social/services » (à savoir « *Mettre en place et faire connaître l'offre en services à la population dans toute sa diversité* »), l'analyse de l'auteur de PCDR et de la FRW est la suivante : lors des discussions en GT et vu les projets proposés, on constate que les services à créer/renforcer ne concernent que deux tranches de la population :

- 1/ les jeunes actifs, qu'il faut inciter à s'installer sur la commune, avec comme moyen principal d'action l'augmentation de l'offre en logement à prix accessible ;
- 2/ les aînés, pour lesquels il faut également prévoir des logements adaptés et abordables, mais aussi des services comme la mobilité, les repas à domicile, etc.

A nouveau, l'objectif pourrait donc être plus précis et en outre, il y a des liens à faire avec les objectifs consacrés à la mobilité et au logement.

→ En conclusion, la FRW propose à la CLDR de réfléchir à ces éléments nouveaux, de les mûrir et de se positionner une fois les GT terminés, de manière à avoir une vue d'ensemble.

→ La CLDR veut-elle bouger ? Avec un GT « action » en perspective ?

A la dernière CLDR, il a été évoqué l'idée de (re)créer une maison Croix-Rouge avec une épicerie sociale. La FRW interpelle les membres et est d'accord de réunir, convoquer une réunion... si du moins il y a des personnes intéressées !

Esther Zaetydyt fait tourner une feuille d'inscription dans l'assemblée.

- ▶ Un seul membre s'inscrit. Il sera contacté par la FRW pour le suivi de cette demande.

2. Retour sur le groupe de travail « énergie » (1.2.2017)

❖ **Rappel des objectifs du groupe de travail :**

- ✓ Présenter le diagnostic partagé et la stratégie
- ✓ Recueillir l'avis des participants, affiner et corriger au besoin l'objectif lié :
Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie
- ✓ Faire des liens avec les projets du PAED répondant à cet objectif.

Catherine Servotte attire l'attention de la CLDR sur le fait qu'en consultation, deux idées seulement ont été proposées sur l'énergie (*faire un cadastre énergétique des bâtiments publics et faire de Wellin une commune pilote en matière de réduction de CO2*), et rappelle que par la suite, le bureau Impact a proposé délibérément un objectif lié à l'énergie pour tester l'intérêt de cette thématique

après des membres de CLDR... Enfin, un membre de CLDR a proposé, au niveau des opportunités à saisir, le fait de tendre vers une autonomie énergétique.

❖ **Lien entre le PAED et le PCDR ?**

La FRW rappelle que la commune de Wellin est sur le point de signer la Convention des Maires, mouvement européen qui incite les institutions à lutter contre le réchauffement climatique, encourager des projets qui limitent la consommation d'énergie ou qui utilisent des ressources renouvelables, réduire la dépendance aux énergies fossiles... Cette adhésion à la Convention des Maires implique pour la Commune, de réaliser un bilan CO2 et enclencher un PAED, plan d'actions en faveur de l'énergie durable.

En résumé, ce PAED va permettre à Wellin, d'ici 2030, de :

- réduire les émissions de CO2 de 40% sur son territoire,
- réduire l'utilisation des énergies fossiles de 27%
- produire 27% d'énergie verte.

A noter que le PAED n'a pas encore été validé par le Conseil communal et ne donne pas droit à des subsides.

Les objectifs du PAED convergent avec celui du PCDR (on retrouve en effet le volet « économies d'énergie » et la valorisation des ressources locales pour produire de l'énergie).

❖ **Résumé des idées émises et des projets travaillés au GT :**

La FRW précise que les participants au GT énergie se sont montrés favorables à ce que le PCDR intègre le PAED vu les points de convergence. Ils ont donc synthétisé les 49 actions (beaucoup !) du PAED en une dizaine :

- Actions de sensibilisation et de communication sur l'énergie (au travers de concours, conférences, ateliers, mise à disposition de caméra thermique... en visant différents publics : citoyen lambda, entreprises, écoles, public précarisé, etc)
- Création d'un comité de pilotage du PAED
- Incitation des Wellinois à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements (isoler les sols, toiture, murs, vitrages) et à utiliser une énergie verte (supprimer le mazout au bénéfice de pompes à chaleur, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques)
- Mise en place d'une centrale d'achats citoyenne axée sur l'énergie (pour acquérir, à prix réduit, des luminaires ou de l'électroménager à basse consommation)
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics/tertiaires/industriels (en faisant appel par exemple au facilitateur tertiaire pour de la sensibilisation)
- Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables (en particulier la biomasse - biométhanisation, bois... - et le solaire photovoltaïque, en sachant que pour la Commune, le grand éolien est exclu vu que le territoire de Wellin ne s'y prête pas, étant à 99% en zone militaire ; cependant, la Commune n'exclut pas l'autorisation du petit éolien pour les entreprises. Quant à l'hydroélectricité, ni la Commune ni la Province n'ont repéré de lieux potentiels pour exploiter l'eau (les deux moulins sont privés : l'un est à Lomprez, ne 'tourne' pas et sert de support pédagogique aux classes vertes de Wellin notamment, le second à Chanly a été rénové, électrifié et sert directement à la scierie)
- Incitation des citoyens au covoiturage et à l'éco-conduite (action qui pourrait éventuellement rejoindre des actions déjà évoquées au GT 'social-services')
- Remplacement de véhicules privés et communaux par des véhicules électriques avec installation de bornes de recharge
- Engagement d'un employé administratif en charge de l'énergie
- Actions liant l'agriculture et l'énergie (débatues en GT agriculture et présentées ci-après)

→ La FRW interroge la CLDR : a-t-elle envie de suivre la proposition du GT et d'intégrer le PAED - en tout ou en partie - dans le PCDR ?

→ Sans être une obligation, quels sont les avantages de l'intégration du PAED dans le PCDR ?

- ✓ Davantage de force de conviction lors de la défense d'un projet s'il est présent dans les deux outils
- ✓ Davantage de cohérence (en termes d'image, cela démontre aussi les liens qui se réalisent entre les différentes politiques communales)
- ✓ Un renforcement mutuel (si des travaux « énergie » sont nécessaires dans un projet de rénovation ou construction du PCDR et que la Commune est engagée dans un PAED, cela donne accès aux subsides UREBA).

La FRW rappelle que le PAED est exhaustif et détaillé car il travaille sur le seul domaine de l'énergie tandis qu'un PCDR prend en compte toutes les thématiques de la vie rurale. Par conséquent, si on intègre le PAED dans le PCDR, l'idée est plutôt de fusionner les actions qui peuvent l'être pour éviter :

- de se retrouver avec un grand catalogue de projets dans le PCDR
- d'avoir un déséquilibre entre les nombreux projets axés sur l'énergie et les projets des autres thèmes.

Par ailleurs, la FRW signale que les participants du GT ont proposé que l'objectif « énergie » du PCDR bascule dans le défi n°1 lié à l'environnement car pour eux, se soucier de l'énergie, c'est aussi tenir compte de son cadre de vie, améliorer sa qualité de vie, viser un bien-être global et pas uniquement des économies d'argent (même si cela représente une motivation). Toujours selon eux, Le développement des nouvelles énergies va s'appuyer sur des ressources locales et a donc davantage sa place dans le 1^{er} défi plutôt que dans le 2e.

❖ Réactions de la CLDR :

▶ Concernant les énergies renouvelables et nouvelles technologies, quelques membres de la CLDR complètent par les informations suivantes:

- L'éolien ne se limite plus aux éoliennes « classiques » : il existe aujourd'hui des éoliennes « verticales » ou encore des éoliennes s'inspirant des oiseaux colibris (encore à l'étude), en forme d'arbre. Ces avancées technologiques permettront peut-être un jour l'augmentation des éoliennes pour les particuliers.
- Les véhicules électriques sont encore une technologie rare et chère, difficile d'accès pour les communes et les particuliers. Encore une fois, la recherche et le développement permettront probablement des améliorations à ce sujet dans les années à venir.
La Bourgmestre rappelle que via la Maison de Tourisme, le laboratoire de la vie rurale à Sohier sera équipé de bornes de recharge pour vélo électriques.
- Peut-être sera-t-il possible un jour de faire des liens entre les gaz issus de la biométhanisation et les carburants nécessaires aux véhicules ?

▶ Sur l'intégration du PAED dans le PCDR, la CLDR éprouve des difficultés à trancher, oscille entre le fait de dire : « Si la commune réalise de toute manière son PAED en parallèle, à quoi bon l'intégrer au PCDR ? » Et d'autre part, « s'il y a des subsides à la clé, autant intégrer les deux outils ».

Anne De Vlaminck précise que si la commune de Wellin se lance dans un PAED, c'est aussi pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et leur fluctuation des prix.

▶ Sur le basculement de l'objectif 'énergie' dans le défi n°1, certains membres de la CLDR s'interroge des conséquences et de l'intérêt d'une telle démarche. L'objectif 'énergie' a été placé par l'auteur sous le défi relatif à l'économie dans l'optique :

- des gains financiers potentiels suite à la diminution de la consommation énergétique
- du développement économique possible lié aux énergies renouvelables (basées sur les ressources locales).

En plaçant l'objectif 'énergie' sous le défi relatif à l'environnement, d'autres membres de la CLDR pensent que cela tient la route car on met en avant le fait que se soucier de l'énergie, c'est aussi tenir compte de son cadre de vie et améliorer sa qualité de vie.

Un autre membre de la CLDR fait remarquer que si on intègre le PAED au PCDR, il faudra rester logique et déplacer l'objectif 'énergie' sous le défi n°1, puisque l'essence du PAED est d'évoluer vers une commune plus durable.

→ En conclusion, la FRW propose à la CLDR de se positionner une fois les GT terminés, de manière à avoir une vue d'ensemble. La FRW s'adresse également aux représentants communaux pour voir s'il est possible que les membres de CLDR, s'ils le souhaitent, puissent lire le PAED avant de prendre leur décision.

→ La Bourgmestre n'y voit pas d'inconvénient.

3. Retour sur le groupe de travail « agriculteurs-artisans-producteurs locaux » (22.02.2017)

❖ Rappel des objectifs du groupe de travail :

- ✓ Présenter le diagnostic partagé et la stratégie, enrichir la Partie 1 et le diagnostic du PCDR
- ✓ Recueillir l'avis des participants, affiner et corriger au besoin l'objectif lié : *Soutenir les initiatives de diversification agricole et de production locale*
- ✓ Travailler sur des projets répondant à cet objectif, faire le lien avec le PAED.

Catherine Servotte précise aussi que ce GT a permis de mieux appréhender des sujets comme le fonctionnement d'un GAC ou la biométhanisation (idées revenue en réunion ou dans le PAED) puisque des 'experts' extérieurs sont venus expliquer, témoigner de leur savoir et expérience. La FRW s'arrête un instant sur le nombre de représentants des différents secteurs lors de ce GT : 3 agriculteurs (sur 27), aucun artisan/artiste (sur +/-30) et 2 producteurs locaux !

❖ Résumé des idées émises sur les thèmes et travaillées par les participants à la réunion :

Au niveau des agriculteurs, en sondant leurs besoins, il est ressorti que les agriculteurs (en tout cas ceux qui étaient présents) montraient un intérêt relatif à la biométhanisation tout en craignant l'investissement engendré. La discussion a débouché néanmoins sur deux-trois idées:

- Visite d'unités de biométhanisation, de petite et grande taille
- Développement de projets de biométhanisation, au niveau individuel et collectif (à cet égard, un soutien de la Commune n'est pas négligeable). A noter que cette action peut rentrer dans l'intitulé global du GT énergie 'Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables' détaillé plus haut.
- Aide pour un audit énergétique de l'exploitation.

Pour le reste, les agriculteurs ont peu de demande: il y a un comice agricole (réunissant les communes de Wellin, Tellin et Daverdisse) qui les aide déjà au niveau de l'achat de matériel ou encore de l'analyse de sols; il n'y a pas de problème d'accès à la terre ni de pompes à eau; le ramassage des bâches est organisé... Par ailleurs, les agriculteurs n'ont pas le temps ni le personnel (souvent seul à la ferme) pour se lancer dans le développement d'autres filières, ni dans le tourisme, ni dans les produits locaux.

Au niveau des artisans, la FRW précise qu'aucune idée n'est ressortie du GT puisqu'aucun artisan ne s'est présenté en réunion, ce qui contredit les idées issues des consultations et confirmées en CLDR: « beaucoup d'artisans à valoriser ».

→ La CLDR réagit en suggérant que la plupart de ces artisans le sont sans doute à titre complémentaire ou pratiquent leur « passion » en dilettante. Cependant, pour en avoir le cœur net, cinq membres de la CLDR (G. DEWASMES, Chr. VAN SANTE, M.-N. DOUTRELUINGNE, M. TONNEAU, J.-L. ENGELS) se portent volontaires pour les contacter par téléphone. La FRW les remercie et leur enverra la liste des artisans à se répartir ainsi que quelques questions clés.

Au niveau des producteurs locaux, le peu de représentants présents au GT vient également contredire la tendance issue des réunions : « beaucoup de producteurs locaux à valoriser ». En réalité, si on fait le tour de la commune, il y en a 5.

Cependant, le GT a permis de mieux cerner ce qu'est un GAC, groupe d'achats communs et de retenir l'idée, sachant qu'il y a déjà un GAC sur Porcheresse et un SPG - *Système Participatif de Garantie* à la ferme Arc-en-Ciel (*un SPG repose sur un partenariat étroit entre les « consom-acteurs » et les producteurs, avec une charte et un cahier des charges à respecter, pour aller plus loin que l'acte d'achat et aider le producteur à s'améliorer dans sa façon de travailler avec, par ailleurs, un paiement à l'avance, qui donne un revenu garanti au producteur*).

La FRW rappelle qu'un GAC à l'échelle de Wellin seul n'est pas 'tenable' (vu le peu de producteurs présents) d'où l'idée de s'ouvrir vers les voisins. C'est ce qu'ont bien compris :

1/ Les communes de Wellin et Tellin qui vont organiser une série de **marchés du terroir** de mai à octobre, en alternance sur les 2 communes, le 1^{er} dimanche du mois de 15h à 19h. A Wellin, ces marchés se tiendront au laboratoire de la vie rurale à Sohier. En voici les dates : le 7 mai à Tellin, le 4 juin à Wellin, le 2 juillet à Tellin, le 6 août à Wellin, le 3 septembre à Tellin et le 1^{er} octobre à Wellin.

2/ Le GAL (Groupe d'action locale) Ardenne méridionale qui, au sein de son plan d'actions, veut soutenir les produits locaux au travers des projets suivants :

- ▶ Créer une coopérative sur les 9 communes du GAL (création de marchés, incitation de l'Horeca à utiliser des produits locaux...)
- ▶ Installer un atelier de découpe à Gedinne (à côté de l'abattoir)
- ▶ Apporter un soutien à la diversification (au travers du chanvre et de la culture fruitière).

Pour rappel, l'objectif du GAL est de favoriser le développement économique local. A noter que le GAL Ardenne méridionale est en cours de création, rassemble 9 communes dont Wellin, Bièvre, Gedinne, Vresse, Bertrix, Bouillon, Herbeumont, Daverdisse, Paliseul.

Pour le reste, la FRW a rappelé aux agriculteurs présents au GT l'aide possible apportée par :

- Le CER, Centre d'économie rurale, a le projet de construire à Marloie, un atelier de transformation de légumes et de viande (découpe, transformation, conditionnement). Cet atelier pourra être loué à la demi-journée.
- Le DER (Département d'économie rurale à Marloie) propose son aide pour le lancement dans les produits locaux et leur promotion (y compris pour la mise en page de flyer).
- Accueil Champêtre Wallonie (pour la diversification touristique avec par ex. des gîtes ou campings à la ferme, des tables d'hôte, etc).
- *La Bourgmestre ajoute que le Collège des Producteurs est également une ressource pour les agriculteurs.*

La conclusion de ce GT est que les produits locaux à l'échelle de Wellin sont davantage un fantasme (se tourner vers les communes voisines pour avoir une gamme de produits plus étendue paraît une nécessité). Au niveau de l'objectif du PCDR, miser le développement de l'agriculture sur la diversification alors qu'elle se « réduit à l'énergie » n'est pas réaliste. L'objectif est très réducteur et les actions qu'il y a derrière, sont peu nombreuses... Enfin, si l'objectif « se vide », la FRW et l'auteur de PCDR proposent à la CLDR de le réétudier : en le dispatchant soit vers l'objectif lié à l'économie, soit vers l'objectif lié à l'énergie.

❖ **Réactions de la CLDR :**

- Selon un membre de la CLDR, si les artisans et producteurs locaux tendent à rester « cachés », discrets sur leurs activités, c'est probablement en grande partie à cause de la peur de sanctions de l'AFSCA. Des infrastructures comme des ateliers partagés, ateliers de coupes et de transformation seraient une bonne réponse à cette crainte.

- Concernant la viabilité des unités de biométhanisation à l'échelle d'une exploitation agricole, il semblerait que pour obtenir une masse suffisante de matière à traiter, la stabulation permanente des bêtes soit nécessaire. Cela va malheureusement à l'encontre de la tendance actuelle d'amélioration du bien-être animal et des conditions de production plus durables.

4. Divers

- **Dimanche 19/03 : balade à Chanly avec l'asbl Défits** autour de l'étang du Val des Seniors, dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau ▶ départs prévus : 10h30 – 12h30 – 14h30 (possibilité de visite libre)
- **Jeudi 23/03 : journée sur le patrimoine immatériel** à St-Hubert
- **Samedi 25/03 : « A la découverte de mon village, ma commune »**, visite pour la CLDR sur l'aménagement du territoire, logements, espaces publics, mobilité et sécurité routière. Cette visite a toute son importance vu les thèmes et n'est pas un groupe de travail (merci de s'excuser si absent).
- **Lundi 27/03 : conférence**, organisée par le CCCA et donnée par un notaire, sur les nouvelles **modalités de succession** à 19h30 à la salle polyvalente de Lomprez.

La Bourgmestre annonce que le ministre René Collin a donné son accord pour subsidier à 80% l'achat du rez-de-chaussée de l'ancienne agence Belfius pour y installer l'Office du tourisme.

Avant de clôturer, la FRW distribue le formulaire d'évaluation annoncé en début de séance ainsi que l'appel à projets (dernière chance !) pour les membres qui étaient « passés à côté » → à rendre pour le 20 mars au plus tard auprès de Katty Robillard ou auprès des agents de la FRW.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Catherine Servotte et Esther Zaeytydt